



AVIS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS

TRAVAUX DE RECONSTRUCTION D'UN PONCEAU SITUÉ SUR LE CHEMIN ROYAL (ROUTE 368), À SAINT-JEAN-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS

Le ministère des Transports du Québec vous informe que des travaux de reconstruction d'un ponceau situé sur le chemin Royal (route 368), à Saint-Jean-de-l'île-d'Orléans, **débuteront le 17 juin pour une durée d'environ une semaine**. Des travaux d'asphaltage auront également lieu au début du mois de juillet.

Les interventions, qui se dérouleront à proximité de votre résidence, permettront d'améliorer les capacités structurales et hydrauliques de l'ouvrage et d'assurer sa pérennité pour environ 75 ans.

Gestion de la circulation

Chemin Royal (route 368)

- **Circulation en alternance**, avec l'aide de signaleurs de 7 h à 17 h 30 et contrôlée par des feux de circulation de 17 h 30 à 7 h. Les entraves seront levées durant la fin de semaine.
- Les accès aux résidences seront maintenus pendant toute la durée des travaux.

Répercussions

Compte tenu des entraves qui sont nécessaires à la bonne réalisation de ce projet, des ralentissements sont à prévoir dans le secteur, principalement aux heures de pointe.

De plus, les opérations pourraient occasionner du bruit, de la poussière et des vibrations pour les citoyens demeurant à proximité de ce chantier. Conscient des impacts qu'occasionneront ces travaux, le Ministère vous remercie de votre compréhension.

Le respect de la signalisation en place est essentiel afin d'assurer votre sécurité et celle des travailleurs. Pour la sécurité et la santé des travailleuses et travailleurs, toutes les mesures sanitaires nécessaires sont déployées sur ce chantier.

Ces travaux peuvent être modifiés en raison de contraintes opérationnelles ou des conditions météorologiques défavorables.

Pour plus d'informations

Pour la mise à jour des entraves de ce chantier, consultez le site quebec511.info ou composez le 511. Vous pouvez également recevoir les informations concernant ces travaux en vous inscrivant à notre liste d'envoi électronique à l'adresse dgcnat@transport.gouv.qc.ca en spécifiant le chantier en objet, soit : « Reconstruction d'un ponceau sur le chemin Royal (route 368), à Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans ».